



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DEUXIÈME PHASE POUR LE PROJET MAT-EO

La nouvelle fin de la scolarité obligatoire peut se construire sur des bases solides

Présenté en mars 2024, le projet vaudois MAT-EO de réforme de la maturité en quatre ans et de la fin de l'école obligatoire entre dans une deuxième phase. La révision de la loi sur l'enseignement obligatoire sera mise en consultation en septembre 2026. Il s'agira d'une étape concrète après deux ans de travail qui ont servi à doter MAT-EO de bases solides tant d'un point de vue organisationnel que théorique. Le Département de l'enseignement et de la formation professionnelle (DEF) a défini la gouvernance du projet, mobilisé des groupes de travail et commandé plusieurs enquêtes. Le DEF organise des échanges consultatifs avec ses partenaires. L'objectif de ces démarches est de poser toutes les questions pertinentes qui permettront à terme de proposer les meilleures options pour les élèves et pour le système de formation de demain.

C'est un enjeu crucial pour l'avenir du système de formation vaudois: MAT-EO, appellation qui regroupe la maturité (MAT) et la fin de l'école obligatoire (EO), va de l'avant. Ce projet mènera le Canton de Vaud à passer à un cursus de maturité en quatre ans et à revoir les dernières années de la scolarité obligatoire pour proposer aux élèves des parcours adaptés à leurs besoins. La transition entre l'école obligatoire et les formations postobligatoires, avec une meilleure orientation, est aujourd'hui un axe de travail en soi. Cet objectif doit bénéficier à l'ensemble des élèves et à l'ensemble des parcours de formation. Cela s'inscrit également dans les efforts de valorisation de la formation professionnelle, un des points importants du programme de législation du Conseil d'Etat.

MAT-EO a été présenté en mars 2024. Après deux ans de travail sur ce dossier, le Département de la formation a présenté ce jeudi 5 février 2026 un point de situation, les échéances prévues et les prochaines décisions à prendre.

Des bases pour la révision de la LEO

La révision de la loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) permet d'ouvrir la discussion

sur différents points, comme l'orientation des élèves, l'existence et le nombre de voies, la place des options ou le rôle que remplira la 11^e année. Le nouveau texte doit aussi permettre à une partie des élèves de partir au gymnase après 10 ans de scolarité au lieu de 11. En fonction de ces éléments, toutes les variantes d'organisation possibles de la fin de la scolarité ont été identifiées et l'heure est désormais à l'analyse. De premières pistes se dessineront durant les prochains mois, en collaboration avec les actrices et acteurs concernés. L'avant-projet de révision de la LEO sera ensuite mis en consultation en septembre.

La participation et la transparence au cœur du projet MAT-EO

Le DEF a tenu à faire de la participation un élément clé de MAT-EO dans l'idée de trouver un chemin pour construire le meilleur système scolaire pour toutes et tous au service des élèves et qui offre au personnel enseignant les conditions pour remplir sa mission. Cette volonté se retrouve dans les piliers qui soutiennent le projet: d'un côté les groupes de travail et la gouvernance mise en place, de l'autre des recherches, des études et sondages pour aiguiller et questionner les propositions.

Dès le lancement du projet, les syndicats, les directions d'établissement de tous les niveaux, l'Association des parents d'élèves, la Haute école pédagogique Vaud, l'Université de Lausanne et l'EPFL ont été impliqués et participent à plusieurs niveaux, notamment au sein de l'organe consultatif Plateforme MAT-EO. Un [site internet](#) permet aussi depuis deux ans de suivre les étapes du projet et de poser des questions. On y trouve toutes les informations, notamment les documents-cadres élaborés par les directions de l'enseignement obligatoire et postobligatoire. Ces documents servent de boussole aux réflexions des groupes de travail thématiques qui ont été mis sur pied. Ces équipes ont pour mission d'analyser des points très précis du système de formation qui devraient être modifiés dans le cadre de MAT-EO.

Pour mettre en perspective ce travail participatif et cette expertise, quatre études ont été commandées à l'interne et à l'externe. Elles offrent chacune une analyse en profondeur des parcours des élèves à l'école obligatoire, dans les transitions et dans les différentes filières du postobligatoire. Parents d'élèves, corps enseignant et directions ont notamment pu livrer leurs impressions à l'occasion d'une enquête qui fait le bilan de la LEO et qui pose des questions prospectives. Plusieurs établissements ont aussi participé à une autre enquête sur le climat scolaire qui s'est intéressée au ressenti des élèves en matière d'orientation, de redoublement et de parcours. Le résultat de ces travaux est dense : plus de 500 pages de données et d'analyses qui peuvent être consultées par toutes les personnes intéressées.

La maturité en quatre ans se dessine

Tout comme la révision de la LEO, le programme de la future maturité en quatre ans commence à se dessiner sur ces bases issues de la recherche et de l'expertise des personnes engagées dans le projet. Plus de 20 groupes de travail se penchent actuellement sur les différents paramètres à prendre en compte pour proposer des cursus cohérents au postobligatoire et pour améliorer le cursus vaudois. Le premier rapport sera rendu fin 2027.

MAT-EO: MATurité-Ecole Obligatoire

Le Canton de Vaud doit transformer sa maturité pour proposer d'ici 2038 un cursus en quatre ans afin que les diplômes continuent d'être reconnus au niveau fédéral. Le Département de l'enseignement et de la formation professionnelle a choisi de saisir cette occasion pour transformer en profondeur le système de formation. L'objectif est de proposer à l'ensemble des élèves une meilleure orientation ainsi que des parcours cohérents en fonction de leurs aspirations et de leurs aptitudes.

Cet ambitieux projet a été dévoilé le 5 mars 2024. Il a été baptisé MAT-EO, pour représenter le travail effectué à la fois sur la maturité, sur la fin de l'école obligatoire et sur l'articulation entre les deux. Les directions générales de l'école obligatoire et du postobligatoire sont fortement impliquées dans ce dossier auquel l'enseignement supérieur s'associe pour que les cursus correspondent aussi aux attentes des hautes écoles.

Le site mat-eo.ch a été créé pour permettre aux personnes intéressées de comprendre le contexte dans lequel MAT-EO s'inscrit et de suivre de près les avancées du projet. Les échéances autrefois lointaines sont en effet de plus en plus proches: le DEF prévoit que la première volée de gymnasiennes et gymnasiens à suivre une maturité en quatre ans entre en École de maturité en 2032.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 05 février 2026

DEF, Frédéric Borloz, conseiller d'Etat, [021 316 30 65](tel:0213163065)

[Vidéo explicative](#)

[Document "L'essentiel MAT-EO"](#)

[Document de synthèse "MAT-EO – Février 2026: Point de situation et perspectives"](#)

[Les études et documents-cadres sont à retrouver avec d'autres documents sur \[mat-eo.ch\]\(https://mat-eo.ch\)](#)